

*Impôt sur le revenu—Loi*

La déduction pour emploi à l'étranger sera tout aussi utile que la précédente. Un certain nombre de mes électeurs s'aperçoivent aujourd'hui que s'ils veulent trouver un emploi correspondant à leurs compétences, ils devront quitter le pays.

Le crédit pour les pompiers volontaires sera bien accueilli dans certaines petites localités canadiennes. Il s'avérera peut-être extrêmement utile car compte tenu des perspectives futures de notre économie, il me semble que nous risquons d'avoir beaucoup de feux à éteindre! Je suis sûr que le gouvernement ne pense pas à tout cela lorsqu'il prévoit de telles déductions dans un projet de loi, mais elles seront nécessaires.

Sérieusement, monsieur le président, un certain nombre des dispositions du bill seront utiles mais j'aimerais en venir maintenant à celles qui auraient dû figurer dans le bill mais qui n'y sont pas. Lorsque je les aurai mentionnées, je dirai pourquoi, à mon avis, ces dispositions ne figurent pas dans le bill, car c'est très révélateur de l'attitude générale du gouvernement en place.

Je suis très déçu que le crédit d'impôt aux petites entreprises n'ait pas été prolongé. L'un des problèmes qu'éprouvent les Canadiens aujourd'hui est que non seulement ils ne seront pas en mesure d'améliorer leur sort et celui des autres, mais qu'ils pourraient bien finir par perdre leurs emplois actuels. L'une des solutions à ce problème serait de permettre aux petites entreprises de prendre de l'expansion aussi rapidement que possible parce que ce sont elles qui créent des emplois au Canada. Je demande donc instamment au gouvernement de ne pas supprimer le crédit d'impôt aux petites entreprises. Dans les années difficiles qui nous attendent, cette mesure constituera l'un des seuls moyens d'inciter les Canadiens à investir dans les petites entreprises, sans quoi nous ne pourrions jamais traverser cette période.

En outre, pour des raisons différentes de celles que le député de Peterborough a fait valoir, je demande au gouvernement—en vain, j'en ai bien peur—de reconsidérer sa position à l'égard de la déduction au titre des intérêts hypothécaires. Cette mesure est souvent préconisée par ceux qui ont présentement à acquitter une hypothèque. On met également en doute l'équité de notre système fiscal. Cet argument n'est pas souvent invoqué, mais je voudrais en parler maintenant.

En vertu du régime fiscal actuel, il est avantageux pour un jeune couple ambitieux de placer son argent dans un REER et de rester locataire plutôt que d'acheter une maison. Voilà un premier problème. Quiconque se donne la peine de décortiquer cette proposition se rendra compte que l'on encourage en fait les gens à demeurer locataires plutôt qu'à devenir propriétaires. Cela passe encore lorsque l'on choisit de demeurer locataire, mais il est absurde qu'un système encourage les gens à rester à la merci des propriétaires immobiliers.

La plupart des jeunes couples se débrouillent bien et arrivent à payer leur hypothèque sans aide. C'est ainsi qu'ils jettent les fondements de leur patrimoine. Puis, ils se rendent compte qu'une fois qu'ils possèdent un actif, ils peuvent s'en servir pour emprunter afin d'accroître leur avoir—par exemple, pour investir dans des actions et obligations canadiennes, acheter une propriété ou un bien qui constitue un bon placement. Ils se rendent compte qu'ils peuvent déduire l'intérêt d'un emprunt de leur impôt. Ils se sont établis un actif sans l'aide de personne. Les propriétaires de maison ne se rendent pas toujours compte à quel point leur situation est avantageuse à celle

des locataires. En effet, une fois qu'ils ont réglé l'hypothèque et que la maison est bien à eux, celle-ci constitue un actif à partir duquel ils peuvent emprunter pour améliorer encore leur situation. Tout cela est très bien, monsieur le président. Mais c'est un peu comme si le gouvernement leur disait qu'il les aidera à s'enrichir davantage s'ils possèdent déjà des biens, mais que s'ils n'ont pas de biens immeubles, le gouvernement ne les aidera pas à en acquérir.

Le régime fiscal est donc discriminatoire à cet égard et, ajouté à l'aide très appréciable offerte à ceux qui veulent construire des immeubles de location, cela a selon moi contribué à faire baisser de façon dramatique, depuis 40 ans, le nombre de Canadiens qui sont propriétaires de leur propre maison.

Je signale le problème, monsieur le président, parce que je pense que l'on insiste habituellement sur le problème contraire et que l'on demande au gouvernement d'aider ceux qui ont de la difficulté à faire leurs paiements hypothécaires. Ceux qui ont une hypothèque ont sans doute besoin d'aide, mais j'exhorte pour ma part le gouvernement à aider les locataires à devenir propriétaires. A l'heure actuelle, le régime fiscal les dissuade de le faire. A cause de cela, il y a moins de propriétaires résidentiels dans les localités et donc moins de participation aux affaires locales.

Selon moi, il est vraiment tragique que le crédit d'impôt à l'investissement proposé dans le dernier budget ait une portée aussi restreinte. Le budget Crosbie aurait encouragé les Canadiens à investir au Canada. Le dernier budget encourage les Canadiens à investir dans les régions désignées par le ministère de l'Expansion économique régionale. C'est une bonne chose parce que les régions défavorisées et sous-développées ont aussi besoin d'aide pour améliorer leur situation relativement au reste du pays. Toutefois, j'exhorte le gouvernement à ne pas oublier que le crédit d'impôt à l'investissement devait encourager les Canadiens à investir partout au Canada. Tout compte fait, nous ne pouvons pas nous permettre de dire que nous avons besoin d'investissement seulement dans certaines régions du pays. Nous ne sommes pas si riches que cela.

● (1600)

Je m'attriste de voir qu'aucun crédit d'impôt à l'énergie n'est prévu. Ni le budget, ni ce document ne contenaient de dispositions en sens. Je suis plus triste que jamais, non seulement parce que le gouvernement libéral avait promis aux Canadiens, pendant la campagne électorale qu'ils n'auraient pas à payer l'essence aussi cher que nous voulions la leur faire payer, mais aussi parce que cette promesse est devenue du vent puisque les libéraux ont laissé tomber le crédit d'impôt à l'énergie. Les Canadiens les plus pauvres ne pourront pas se prévaloir du crédit d'impôt et paieront l'essence beaucoup plus cher même si elle n'avait augmenté que de 10 cents par gallon et tout le monde sait pertinemment qu'elle a déjà monté du double ou du triple depuis.

J'ai perdu toute illusion depuis l'annonce qui a été faite ce matin au sujet de Petro-Canada et de Petrofina. Permettez-moi de vous dire clairement ce que j'entends par là. Je reconnais que, pendant les élections, la plupart de nos concitoyens ont admis que Petro-Canada n'était pas une mauvaise chose. Je crois que l'issue du scrutin était très claire. En tout cas, dans ma région, on ne pouvait avoir aucun doute à ce sujet. Mais la plupart des Canadiens s'attendent qu'on dépense